



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>45018</b>	De <b>M. Dino Ciniéri</b> ( Les Républicains - Loire )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, finances et relance		<b>Ministère attributaire</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
<b>Rubrique</b> > énergie et carburants	<b>Tête d'analyse</b> > Soutien aux entreprises de transport funéraire et de rapatriement de défunts	<b>Analyse</b> > Soutien aux entreprises de transport funéraire et de rapatriement de défunts.
Question publiée au JO le : <b>29/03/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Dino Ciniéri appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance, sur les conséquences de la hausse des prix des carburants pour les professionnels qui utilisent des véhicules, à l'instar des entreprises de transport funéraire et de rapatriement de défunts. La flambée des prix des carburants a de graves conséquences pour ces entreprises qui ne peuvent pas répercuter le surcoût sur les familles endeuillées. Il souhaite par conséquent savoir si le Gouvernement prévoit de leur accorder les mêmes aides que celles prévues par exemple pour les ambulanciers.